



Programme de formation

Recyclage PRAP 2S

But de la formation

Actualisation et maintien des compétences

Objectifs pédagogiques

1. Situer l'importance de risques et les enjeux pour l'établissement
2. Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail
3. Reconnaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
4. Identifier les éléments déterminants de son activité physique
5. Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Pré-requis

Etre titulaire du certificat PRAP 2S

Type de public

Public ayant déjà suivi la formation initiale PRAP 2S

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation est accessible aux personnes handicapées.

Pour une prise en compte optimale, veuillez nous contacter afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

Modalité, Organisation et délai d'accès

Les formations ont lieu en présentiel

- Intra-entreprise (Stagiaires issus du même établissement): Dans vos locaux ou Centre de formation Croix Blanche - 3 rue Mansart 78370 PLAISIR. Dès validation de notre proposition commerciale nous nous engageons à organiser la formation dans un délai d'un mois maximum.

Tarifs

- Intra-entreprise: sur devis [Nous contacter par mail](#) ou au 0130550202

Modalités d'évaluation

Les compétences seront évaluées en continu durant la formation par le formateur PRAP en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le manuel de l'Acteur PRAP et à l'aide de la grille de certification de l'INRS.

Moyens pédagogiques

Support de formation, vidéos



Outils INRS

Sanction de la formation

Certificat PRAP 2S

Méthodes pédagogiques

- Études de cas
- Exposés interactifs
- Travaux de groupe
- Mises en application

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

- Présentation du programme et des objectifs.
- Retour sur les projets mis en place pour le partage de l'expérience de chaque acteur.
- Actualisation des compétences :? Bilan des actions menées au sein de la structure
- Observer, analyser et proposer des pistes de solutions à partir d'un « cas pratique ».
- Rappel et validation des principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à travers la manutention des charges inertes.
- Suivi des pistes d'amélioration initiées lors de la formation
- Principes de base et d'économie d'effort
- Evaluation - Renouvellement de la certification

Révision V3 05/2021